

DEPARTEMENT DU VAR



Mairie
de
FORCALQUEIRET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-deux, le douze juillet à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du cinq juillet deux mille vingt-deux adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23 Quorum : 12 Présents : 14 Suffrages exprimés : 19	<p>Présents : ALLAIN Thierry, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, MARION Sylvie, MARTINEZ Richard, MIRALLEZ Nattacha, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PERRIN David</p> <p><u>Absents excusés</u> : BAVAN Dorella, DANVY Jacques, DARDINIER Virginie, GARCIA Laëtitia, JANEY Emilie, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VAN GORKUM Valéry</p> <p><u>Pouvoirs</u> : GARCIA Laëtitia à MIRALLEZ Nattacha, JANEY Emilie à BRINGANT Gilbert, PABOIS Florie à DORVAUX Jacques, PICHON Chadia à ALLAIN Thierry, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle</p>
--	--

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

DELIBERATION N°2022/032

ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur Thierry ALLAIN, 1^{er} adjoint délégué aux achats, expose qu'il s'agit d'un marché de maîtrise d'œuvre sous la forme d'une procédure adaptée ouverte établie au sens des articles L.2431-2, L.2431-3 et R.2431-1 à R.2431-36 du code de la commande publique, conclu avec un seul opérateur économique.

La consultation a été lancée le 9 mai 2022. La date limite de remise des offres a été fixée au 3 juin 2022 à 12 heures.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication par voie dématérialisée au BOAMP et le dossier de consultation pouvait être téléchargé intégralement et gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr>.

L'ouverture des offres a eu lieu le 3 juin 2022.

15 sociétés ont répondu et toutes les offres sont recevables.

Le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages :

Critères	Pondération
Valeur technique	60%
Prix (au vu du BPU/DQE)	40%

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Commande publique ;
VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 7 juillet 2022 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE,

Abstention : GAUTIER Pierre, MARION Sylvie

- 1) AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la société CITTA, mandataire du groupement constitué avec la société STRADA**
- 2) DIT Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.**

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gilbert BRINGANT



Le secrétaire de séance
Chrystelle MOSTACCI



Acte rendu exécutoire après :
- transmission en préfecture le
- publication le